ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE RENNES

DPE

VU le code général de la fonction publique,
VU le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;
VU le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
VU le décret n° 2000-129 du 16 février 2000 fixant les conditions dans lesquelles peuvent être titularisés les professeurs et les conseillers principaux d'éducation stagiaires ;
VU le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
VU le décret n° 80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
VU l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
VU l'arrêté rectoral en date du 14 novembre 2022 désignant Monsieur Miguel DEGOULET, Doyen des IA-IPR de l'académie de Rennes, président du jury académique organisé en vue de l'admission au corps des professeurs certifiés et professeurs d'éducation physique et sportive ;
VU les propositions de Monsieur DEGOULET, Président du jury académique ;

A R R E T E

ARTICLE UNIQUE :

Le jury académique de l'académie de Rennes en vue de l'accès au corps des professeurs certifiés et d'éducation physique et sportive, pour l'année scolaire 2022-2023, est constitué des personnes dont le nom suit :

Vice-Présidente :
Madame BOCHARD Valérie, IA-IPR Biotechnologies-Biochimie-Génie Biologique

Membres :
Madame BLACHE Annabelle, Principale, Collège Echange Rennes
Monsieur CADET Philippe, IA-IPR Economie-Gestion
Monsieur JOHANNEL Pierre, Proviseur, Lycée Chateaubriand Rennes
Madame GARNIER Claude, Principale, Collège Jean-Loup Chrétien Questembert

Fait à Rennes, le 30 mars 2023

Le Recteur,

Emmanuel ETHIS

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale

Marine LAMOTTE d'INCAMPS